

Une politique climatique efficace

Il faut limiter le réchauffement climatique à moins de 2 °C. Pour cela, il faut, au lieu de subventions et d'interdire des technologies, des mesures qui vont dans le sens du marché et qui suivent le principe du pollueur-payeur.

Contexte

Les personnes qui tirent profit des émissions de gaz à effet de serre (GES) sont celles qui les produisent, que ce soit pour la mobilité, l'électricité, le chauffage ou les processus de production. Or, les coûts engendrés, en conséquence du réchauffement climatique, sont supportés à l'échelle mondiale. Cette mauvaise incitation touche non seulement les individus, mais aussi les Etats et donne lieu à des émissions de CO₂ trop élevées. Les milieux politiques peinent à mener une politique climatique efficace et recourent de plus en plus aux subventions, car elles sont plus faciles à mettre en œuvre. Ils passent ainsi à côté de la lutte contre le changement climatique.

Quatre critères pour une politique climatique efficace

	Bâtiments			Industrie		Transport	
	Taxe sur le CO ₂	Programme Bâtiments	Programme d'impulsion chaleur et isolation *	Subventions pour les entreprises*	Système d'échange de quotas d'émission	Compensation obligatoire pour les carburants	Prescriptions sur les émissions des voitures neuves
Efficacité							
Efficience							
Vérité des coûts							
Neutralité technologique							

○ = pas atteint ● = largement atteint

* Accepté lors de la votation populaire du 18.06.2023

Les mesures de protection du climat devraient remplir quatre critères centraux. 4 des 7 instruments suisses obtiennent des résultats insuffisants. 2 d'entre eux proviennent de la nouvelle loi sur la protection du climat.

Faits

120 Fr.

par tonne de CO₂

La taxe sur le CO₂ est de 120 Fr. par tonne de CO₂. Les prix en Suisse étant élevés, il s'agit d'une valeur raisonnable à laquelle les mesures climatiques dans d'autres domaines devraient également se mesurer.

■ Problème mondial

Pour l'environnement, il importe peu de savoir où les émissions de GES sont réduites. Assumer la responsabilité au niveau national est tout à fait louable. Or si l'on se concentre trop sur la réduction des émissions dans un pays, cela peut conduire à des mesures trop coûteuses.

■ Une Suisse modèle

La Suisse n'est responsable que d'environ 1% des émissions mondiales de GES. Grâce à une politique climatique efficace et finançable, ainsi qu'à des collaborations internationales, elle peut servir de modèle et déployer un effet de levier.

■ Le coût du Programme Bâtiments

En 2023, le Programme Bâtiments a versé des subventions d'un montant record de 528 mio. de Fr., réduisant les émissions de CO₂ de 3,35 mio. de tonnes, soit 152 Fr. par tonne. Comparés à l'isolation thermique, les systèmes de chauffage durables sont bon marché. En se concentrant sur eux, les coûts moyens ont pu être réduits.

■ L'inefficacité des subventions

Les subventions ne sont pas neutres sur le plan technologique et ne respectent pas le principe du pollueur-payeur. Elles réduisent le prix de l'énergie aux frais du contribuable et augmentent ainsi leur consommation au lieu de la réduire.

Recommandations

Une tarification globale des émissions de GES, avec **redistribution intégrale par habitant à la population**, répondrait mieux aux quatre critères mentionnés dans le graphique. Le **prix ne devrait pas être fixé dans le cadre de négociations politiques**, mais être lié à la réalisation de l'objectif visant la réduction à zéro des

émissions nettes. Tarifier le CO₂ n'est pas un instrument antisocial. Cela encourage le **principe du pollueur-payeur**. Les personnes dont l'empreinte carbone est supérieure à la moyenne se verraient imposer une taxe supplémentaire, tandis que celles dont l'empreinte carbone est inférieure à la moyenne seraient récompensées.

